

Décision

Générale

colonial

Décision n° 647 le 26 juin 1939

n° 647 le 26

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 juin 1939

Numéro JO

n° 511 du 30/06/1939

Date du numéro

30 juin 1939

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de rapatriement en 3e classe, à destination de Marseille, est accordé à M. Marchi (Philippe-Antoine), sergent-chef 4er échelon d'infanterie coloniale, hors cadres, qui prendra passage sur le paquebot Compiègne de la Compagnie des Messageries Maritimes, attendu le 27 juin 1939. La dépense est imputable au budget local de la Côte française des Somalis (chapitre 14, article 1er, paragraphe 1er).